

Le mouvement flamand entre le politique, l'économique et le culturel *

par Lode CLAES,

Sénateur Volksunie de Bruxelles.

★

L'explication, au départ de la théorie des élites, de la question flamande en Belgique et, en particulier, de l'émancipation flamande, paraît valable car les données de cette situation peuvent contribuer à infirmer ou à confirmer certaines de ses thèses.

1. Un bref historique.

Durant les guerres de religion du XVI^e siècle, le pays flamand a perdu une partie considérable de son élite qui, convertie au protestantisme, émigra aux Pays-Bas ou en Rhénanie. Peut-être celle-ci était-elle déjà mue par quelque réflexe national devant le renforcement de la domination espagnole. L'élite formée au cours des XVII^e et XVIII^e siècles dans les écoles des jésuites fut marquée par le conformisme général, très apparent dans ses attitudes d'obéissance au pouvoir établi (espagnol d'abord, autrichien ensuite, par ailleurs, comme elle, catholique). A la fin du XVIII^e siècle, l'occupation française accentua la francisation déjà en cours et suscita une nouvelle élite entièrement tournée vers la France, qui contribua de façon considérable, à faire la révolution belge de 1830. La brève union de la Belgique avec la Hollande (1815-1830) qui l'avait précédée, n'avait pas suffi à modifier la situation linguistique et culturelle de l'élite. C'est à peine si subsista, après l'indépendance, un groupe "orangiste" (pro-hollandais), issu principalement de l'aristocratie traditionnelle ou groupée autour des nouvelles entreprises (entre autres la

* Conférences données les 10 et 11 mai 1973 aux étudiants en droit et en sciences politiques de l'Université de Paris II.

Société Générale de Belgique) fondées sous l'impulsion du roi des Pays-Bas. La monarchie belge reprit à son compte cet intérêt pour l'économie et s'efforça, par une politique d'anoblissement notamment, de s'entourer d'une noblesse loyale au nouveau régime.

A l'élite, ainsi composée de nobles et de "notables" bourgeois, vint se joindre, dans la deuxième moitié du XIX siècle, la nouvelle classe bourgeoise issue de l'industrie et de la finance. L'apport de loin le plus considérable venait de la partie wallonne du pays où la présence de gisements de charbon avait provoqué une industrialisation rapide. Cette situation permit de poursuivre le but que s'étaient assigné les fondateurs de l'Etat belge, à savoir la création d'une nation de type jacobin, basée sur l'unilinguisme français.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la situation dans le pays flamand se caractérisait donc par l'absence d'une élite autochtone. Même lorsque l'élite y était partiellement bilingue, elle ne s'identifiait pas (à quelques rares exceptions près) avec la communauté flamande et avec ses aspirations. Le mouvement flamand ne pouvait donc pas trouver ses dirigeants dans ce groupe dominant. Le problème de la dualité linguistique et culturelle du pays se doubla ainsi d'un problème de classe. Visitant le pays vers le milieu du siècle, August Bedel pouvait s'exclamer : "Une langue de classe en Belgique ! Voilà ce qu'il nous faudrait en Allemagne."

Cette lacune retarda considérablement la percée du mouvement flamand. En fait, celle-ci n'a pu se réaliser que dans la mesure où d'autres facteurs qu'une prise de conscience nationale ont transformé la société flamande. Après 1870, Anvers, de port insignifiant qu'il était, devint en quelque décennies un port de rang mondial, et quoique là aussi, la nouvelle bourgeoisie (même celle d'origine allemande) fût largement francisée, la rapidité de la croissance économique suscita une nouvelle bourgeoisie qui tenait à souligner son indépendance vis-à-vis de l'Establishment belge, de plus en plus concentré dans la capitale.

Un autre fait intervint : sous l'influence des idées libérales, les problèmes de l'instruction et de la scolarisation apparurent au premier plan. Ils furent à l'origine du conflit politique qui a dominé la vie publique durant toute la seconde moitié du XIXe siècle et encore bien plus tard et qui opposa les partisans de l'enseignement officiel "neutre" et ceux de l'enseignement "libre" (à savoir catholique, organisé par le clergé et par les communes et villes à majorité politique catholique).

Autour de l'enseignement se concrétisèrent les premiers conflits d'ordre ethnique, considérés il est vrai, à ce moment, comme des problèmes purement linguistiques. Ils portaient sur l'emploi des langues dans l'enseignement moyen et universitaire, uniquement d'expression française,

alors que l'enseignement primaire était donné en « flamand ». Pour la jeunesse flamande issue de la petite bourgeoisie et du monde agraire, l'enseignement moyen et supérieur était le chemin d'accès aux fonctions dirigeantes. Son refus de se laisser franciser se manifesta dans un mouvement estudiantin, largement inspiré par les courants romantiques du monde universitaire allemand. Au début du XXe siècle, le mouvement flamand réalisa son unanimité en adoptant, comme objectif premier, la néerlandisation de l'enseignement, concrétisée par la néerlandisation de l'université de Gand la seule université de l'Etat située en territoire flamand. C'est à cette époque que vinrent se joindre aux premiers dirigeants du mouvement qui appartenaient largement au monde des arts et des sciences humaines (théologie, philosophie, histoire, philologie), les premiers professionnels du monde moderne, à savoir les spécialistes des sciences exactes, de la technique et de l'économie. Ceux-ci percevaient clairement la position centrale de l'université dans la création d'une élite, notamment industrielle. Dans un monde où l'économie prenait une place grandissante, mais se développait indépendamment du pouvoir politique (que était plutôt dépendant de lui, ainsi que les socialistes le soulignaient), une université flamande semblait être la condition, nécessaire et suffisante, pour assurer la naissance d'une élite flamande capable de rétablir l'équilibre entre les communautés du pays.

Pareille aspiration allait de pair avec la modernisation du pays flamand sous l'effet d'autres facteurs. L'industrie textile, traditionnelle en Flandre, avait pris un grand essor et participait aux marchés d'outre-mer. L'industrie alimentaire avait cessé d'être réduit à un nombre, considérable il est vrai, de petites brasseries. La découverte, au début du siècle, de gisements houillers en Campine flamande, quoique sans effet immédiat (et dont l'exploitation ultérieure devait refléter le rapport de force existant dans le monde économique belge, en ce sens qu'elle était due à l'initiative des groupes wallons existants) ouvrait de larges perspectives.

La première guerre mondiale, tout en interrompant le mouvement flamand, contribua à sortir le pays flamand de son isolement et à l'entraîner dans le grand courant du monde moderne. Presque tout le pays était occupé par les Allemands qui, en de nombreux domaines, y compris celui de l'administration, utilisaient des techniques modernes. En Belgique non occupée (une partie de la Flandre Occidentale), l'armée belge, largement composée de soldats flamands, était en contact avec ses alliés anglais et français. Après la guerre, la reconstruction des régions dévastées du front fournit l'occasion de moderniser et de prendre des initiatives économiques. Le monde agraire flamand s'était enrichi considérablement et s'organisa.

D'autre part, le français étant la langue de commandement de l'armée, et le corps d'officiers étant composé surtout de francophones, des tensions avec les soldats flamands s'étaient produites. Elles avaient favorisé la diffusion du "flamingantisme" dans de larges couches de la population. Ce "flamingantisme" n'avait toutefois pas pour objectif d'assurer une participation flamande aux cadres (supérieurs) de l'armée, cet objectif paraissant, aux uns, hors de portée (la "distance" sociale semblant infranchissable) et, aux autres, profondément marqués par l'antimilitarisme traditionnel de la Flandre (s'ajoutant à la non-indentification de la communauté flamande avec l'état-nation Belgique), indésirable.

La première vague d'intellectuels flamands, qui n'avaient d'ailleurs fait leurs études universitaires que très partiellement dans leur propre langue, envahit d'abord les professions libérales : le barreau, d'une part, dont l'impact social et politique était encore bien plus considérable qu'aujourd'hui et d'autre part, l'administration, déjà en expansion et où des ministres flamands avaient entamé une politique systématique, quoique modérée, de nomination et de promotion de fonctionnaires flamands, surtout dans les "nouveaux" départements ministériels — économiques et sociaux.

Pour ces fonctionnaires flamands et pour les hommes politiques qu'ils inspiraient largement, le problème flamand était tout naturellement perçu dans les termes d'une législation linguistique, assurant l'emploi du néerlandais dans les secteurs publics (administration, enseignement, justice, et plus tard, armée) et une promotion administrative autonome ("bestuurlijke scheiding") ou paritaire (rôles linguistiques) des fonctionnaires.

Leur aversion pour le pouvoir politique se conjugait avec la modération des leaders flamands des partis politiques traditionnels (qui avaient à insérer les objectifs flamands dans un programme politique où d'autres objectifs étaient prioritaires, et à jouer un "jeu" politique) pour déboucher sur un programme politique flamand purement législatif (et non-constitutionnel) et linguistique (en laissant de côté les aspects communautaires, sociaux et économiques). Ce programme ne devait toutefois se réaliser que sous la poussée des extrémistes "nationalistes" flamands, et dans une conjoncture fortuite (la partie wallonne du pays, pratiquement sans élite bilingue, se ralliant assez paradoxalement au principe de l'unilinguisme territorial).

Cette législation linguistique se présentait différemment aux yeux des deux communautés. L'une, la flamande, attendait d'elle une participation automatiquement plus grande, proportionnelle à la majorité numérique flamande, au pouvoir et à la décision dans tous les domaines, cependant que l'autre, la wallonne et la francophone, constatait que cette législa-

tion linguistique ne modifiait pas le rapport des forces dans le pays et n'entamait pas l'hégémonie de l'Establishment belge francophone avec ses ailes flamande, wallonne et bruxelloise.

Pourtant certains effets en sont sortis, précisément parce que des facteurs extra-linguistiques ont joué. Le plus important à été la démocratisation lente, insuffisante, mais continue du pays : le poids numérique des masses flamandes, de latent qu'il était, est devenu manifeste, entre autres à travers les partis politiques (évoluant de plus en plus vers le type de parti de masse) et les organisations syndicales. Les lois linguistiques ont en outre contribué à accélérer et à rendre irréversible le caractère unilingue flamand du nord du pays (et à enlever d'autre part toute "menace" de constitution d'une minorité flamande en pays wallon). A Bruxelles, le principe territorial étant inapplicable, ce système a été remplacé par des dispositions plus compliquées et sans impact réel sur le rapport des forces en présence qui joue en faveur du groupe francophone d'une manière décisive.

2. L'Establishment belge et la centralisation bruxelloise.

Peut-on désigner par "Establishment" les strates supérieures de la société belge ? Dans quelle mesure au XIXe siècle y avait-il cohérence entre les dirigeants de la magistrature et de l'armée, le monde politique des partis traditionnels ? Ou encore, dans quelle mesure l'élite belge était-elle une élite du pouvoir, une "power elite" ? La différence de langue avec la masse des habitants du pays flamand (qui formait d'ailleurs la majorité dans le pays) permet d'éclairer cette situation. La comparaison avec l'élite flamande presque inexistante, la confrontation plus tard entre les deux élites, est de nature à confirmer, pour la Belgique tout au moins, la thèse de ceux qui prétendent que la notion d'Establishment correspond bien à une réalité.

Quelques facteurs, étrangers à la dualité culturelle du pays, favorisaient la cohérence de ces élites. Et tout d'abord la forte concentration du pouvoir économique dans quelques "holdings" ou groupes financiers, ou plutôt dans un grand holding, la Société Générale de Belgique, et une demi-douzaine de holdings de dimensions plus petites. Prises séparément, les entreprises industrielles ou tertiaires contrôlées par ces holdings atteignent rarement la dimension internationale ou multinationale. Appartenant à des secteurs très divers (en fait peu de secteurs n'y sont pas représentés), les entreprises constituant ces holdings ou ces "conglomérats" forment un tout si important que les holdings peuvent prétendre, dans bien des cas, que leurs intérêts coïncident avec l'intérêt économique de la nation. Dès lors, leur interpénétration avec la vie politique

est inévitable. Comme dans toute grande entreprise, leur direction, oligarchique et élitaire, se complète et se renouvelle par cooptation dans un milieu forcément restreint. Ce système de cooptation est illustré par le fait que pratiquement jamais un manager d'expression néerlandaise n'est parvenu au sommet (et s'il y a quelques exceptions actuellement, elles sont dues plutôt à une adaptation à l'évolution générale du pays, les holdings, conscients de la vitalité économique du pays flamand, s'assurant un alibi de ce côté-là).

Ajoutons que, dans de plus fortes proportions qu'ailleurs, des familles sont restées propriétaires d'une part importante d'actions et continuent à assurer la direction effective du groupe. Un rôle d'une importance et d'une pareille constance suscitait nécessairement une consécration sociale. Elle venait de la monarchie sous forme d'anoblissements. Cette politique de la dynastie, commencée dès l'indépendance de l'Etat, a été poursuivie avec constance jusqu'à nos jours. Récemment, elle s'est heurtée aux refus fréquents de la part de dirigeants économiques flamands (comme aussi des dirigeants politiques) d'accepter l'anoblissement, refus inspiré tant par un réflexe flamand que par un réflexe démocratique, ou encore, par une volonté de distanciation par rapport à l'Establishment traditionnel. L'appartenance à la noblesse est, en Belgique, de peu d'importance en matière de pouvoir ou d'autorité et même de prestige. Mais elle est révélatrice d'une situation "culturelle" et du fonctionnement interne d'un Establishment.

L'actuel premier ministre néerlandais, le socialiste Joop Den Uyl, a dit un jour, parlant de la monarchie dans son pays, qu'elle était "alles tesamen genomen een onschuldige vorm van Establishment". "Tout compte fait une forme inoffensive d'Establishment". M. Den Uyl définissait la situation actuelle dans son pays, et il est clair qu'en Belgique, comme aux Pays-Bas, le pouvoir, sinon l'autorité de la monarchie est allé en diminuant. Les limites de cette autorité sont éclairées par le fait que les rois qui se sont succédé en Belgique, Albert I (pourtant fort du prestige d'un chef d'état victorieux) et Léopold III, confrontés à la dualité culturelle de leur pays, et qui inclinaient vers une reconnaissance stricte et précautionneuse de la langue et de la culture flamandes, n'ont été suivis par l'élite qui les entourait. En fait, et sans même qu'elle le veuille, la monarchie était le ciment d'un Establishment et celui-ci était de langue et de culture françaises.

Une frontière linguistique horizontale traversait donc la société belge. Les individus et les familles ascendantes en pays flamand se francisaient et continuèrent à le faire jusque bien avant dans le XXe siècle sans exception aucune cependant qu'en descendant l'échelle sociale, on se flamandisait (mais le phénomène est moins bien observé ou moins fré-

quent, que le précédent). La capacité d'intégration de cette élite francophone était totale. Le changement de langue, l'aculturation, accompagnaient la mobilité sociale, et la langue donnait sa cohérence au groupe dirigeant, tout comme le groupe assurait du prestige à la langue qu'il parlait (et, par ricochet, une image d'infériorité de l'autre langue).

Mentionnons enfin, comme facteur de cohérence, la forte concentration de cette élite dans la capitale du pays. Elle se retrouve ailleurs, mais en Belgique, dont la tradition est une tradition d'autonomie locale et régionale très poussée, la centralisation n'est pas sans rapport avec la dualité culturelle. Les fondateurs de l'état belge l'ont voulue pour remédier au manque d'unité fondamentale du pays dont ils étaient bien conscients. Il en résulte une distance entre la capitale et la "province" plus forte qu'ailleurs. Si cette aliénation est plus nette et plus évidente entre Bruxelles et la région flamande, elle existe également entre Bruxelles et la région wallonne. L'élite bruxelloise, fût-elle de descendance wallonne, ne s'identifie pas avec sa région d'origine (et celle-ci pas avec elle). C'est pourquoi, lorsque l'heure de l'autonomie des régions sonna, la dualité culturelle se compliqua par l'entrée sur la scène politique d'une troisième région. Bruxelles, mixte du point de vue linguistique mais irréductible territorialement à aucune des deux grandes régions culturelles.

3. Les guerres et l'élite flamande.

La lenteur de la formation d'une élite flamande dans la première moitié du vingtième siècle n'est pas due uniquement à la force et la cohérence de l'Establishment belge en présence, qui, en absorbant les groupes flamands montants, en empêcha la formation. Il faut aussi tenir compte du facteur "événementiel" des deux guerres mondiales, de l'occupation allemande et de ses suites. Ces deux guerres sont intervenues chaque fois au moment où le mouvement flamand était ascendant et, corrélativement, quand une élite flamande, quoique restreinte, était en cours de formation. On connaît les coupes sombres que ces guerres ont faites dans la jeunesse, de tous les pays belligérants, et particulièrement dans la jeunesse universitaire.

Quand le groupe est limité, comme c'était le cas en Flandre, l'effet peut être presque fatal. Mais il y eut un autre aspect, politique cette fois. La prise de conscience flamande qui était en cours se faisait en dehors du patriotisme belge, et en fait plus ou moins explicitement contre lui (ce nationalisme belge, de son côté, s'étant donné comme but d'assurer l'unité nationale par l'élimination de la langue néerlandaise). Ce mouvement flamand était inévitablement plus prêt à collaborer avec l'occupant, et c'est ce qui fit une partie importante de l'intel-

ligentsia flamande. Tout aussi inévitablement, elle fut éliminée par la répression politique qui suivit la fin de chaque guerre ; le mouvement flamand repartit chaque fois avec un grand handicap et la constitution d'une élite fut presque à recommencer.

4. L'élite flamande et l'Eglise catholique.

Après la première guerre mondiale, les deux nationalismes, le belge renforcé par la victoire, et le flamand acculé à la défensive, se sont heurtés violemment au sein du monde catholique. Chacun d'eux s'identifiait largement avec le catholicisme. La ligne de démarcation linguistique traversait le clergé, la hiérarchie supérieure se trouvant du côté du nationalisme belge (et faisant partie de son Establishment), le bas clergé flamand (et le clergé régulier) prenant fait et cause pour la Flandre.

Le pays flamand était en effet à large majorité catholique, du moins au sens sociologique du terme. Pour toute une série de causes, la participation des non-catholiques au mouvement flamand, importante encore au XIXe siècle, était allé en diminuant. Dans son ensemble, le pays flamand était même clérical : l'Eglise disposait d'une influence prépondérante dans la vie publique locale et régionale (à l'exception des grandes villes et des régions industrialisées) et même nationale. Le parti catholique était resté continuellement, à une courte période près, le plus grand parti politique et sa position fortement majoritaire en pays flamand compensait sa position minoritaire à Bruxelles (vis-à-vis du parti libéral) et en Wallonie (vis-à-vis des forces socialistes).

Dans ces conditions, une identification du mouvement flamand, et même du nationalisme flamand avec la religion catholique était inévitable, et ni l'universalité doctrinaire de la religion chrétienne, ni la conception "englobante" du nationalisme (un Flamand incroyant n'en reste pas moins un Flamand à part entière) ne pouvaient y faire obstacle. La devise "AVV-VVK" (1) semblait, pour la toute grande majorité des flamigants, incontestable et encore actuellement elle est placée en exergue du journal le plus influent du pays flamand. Cette identification incluait pourtant la prétention à une double exclusivité. Celle du nationalisme, se posant en valeur prioritaire pour céder immédiatement et dans la même lancée, cette place à la religion catholique. La fusion des deux valeurs donnait une force sentimentale considérable au mouvement flamand. Elle entraînait — pouvait-il en être autrement ? — le bas clergé,

(1) Alles voor Vlaanderen, Vlaanderen voor Christus ; « Tout pour la Flandre, La Flandre pour le Christ ».

issu des couches populaires flamandes. Mais, dans la même mesure, elle suscitait l'opposition d'une hiérarchie catholique intégrée dans l'Establishment belge et consciente de ce que l'identification proposée (AVV-VVK) était opposée, au niveau le plus élevé des convictions, à l'universalité de l'Eglise et, au niveau le plus bas du calcul opportuniste, contraire à la défense des intérêts de l'Eglise dans un Etat unitaire où les catholiques wallons étaient minoritaires dans leur région, alors que les catholiques flamands étaient largement majoritaires dans la leur.

Laissons de côté les conflits individuels "de conscience" qui découlaient de cette opposition, pour nous limiter à ses effets sociologiques. Le premier, le plus évident, était une cléricisation accrue de la vie publique du pays. Par une réaction de défense contre son bas clergé, la hiérarchie pesait de tout son poids sur la vie politique, pour maintenir l'unité du "monde" catholique menacé de désintégration "ethnique". Pour arriver à ses fins, elle interdisait même de voter, sous peine de péché mortel, pour un parti politique autre que le parti "catholique" et notamment pour les partis nationalistes flamands qui pourtant manifestaient presque partout un catholicisme intégriste. A celui-ci, la hiérarchie opposait un nationalisme "belge", sentiment assez inattendu dans un petit pays à sentiment national faible, ou si l'on veut, modéré. Ainsi, la Belgique connaissait deux formes de politisation de la religion : la flamande et la belge.

Les nationalistes flamands catholiques, confrontés avec un conflit de conscience inéluctable dans un monde fortement hiérarchisé où l'on apprenait qu'il valait mieux, à la limite, "se tromper avec son évêque que d'avoir raison contre lui" ne se détournaient pas purement et simplement de la hiérarchie (et partant, de la religion catholique), mais cherchaient dans la pensée catholique elle-même (et surtout dans la doctrine du droit naturel) des arguments pour défendre leurs positions, et dans le clergé des appuis, ou du moins des références. Ils les trouvaient dans le clergé régulier, plus autonome vis-à-vis de Malines, (siège du Primat du Belgique) et même de Rome (où le Pape et la Curie soutenaient Malines, non sans réticence). L'autorité morale de quelques dominicains (et même de quelques jésuites) dans le mouvement flamand prit ainsi d'énormes proportions et la cléricisation de ce mouvement augmenta encore, même (et surtout) s'il s'opposait violemment à la hiérarchie.

Ainsi, la percée du nationalisme flamand entre les deux guerres a été retardée par l'attitude de l'Eglise. D'une manière générale d'ailleurs, l'ensemble de cette situation a freiné l'évolution de la Belgique vers une société moderne, pluraliste et tolérante et a affecté l'évolution des partis non-chrétiens, socialiste et libéral, lesquels, ayant à faire avec un

cléricalisme violent, ne pouvaient qu'y opposer un anticléricalisme tout aussi net, avec les conséquences rétrogrades que l'on sait.

Ce passé explique en outre la position actuelle de la "nouvelle classe" en pays flamand et du parti politique qui en est largement l'expression, la Volksunie. Devenue dirigeante à son tour, cette classe se rappelle son opposition aux élites "belges" et à la hiérarchie catholique. Elle traîne un passé avec elle qui l'empêche de s'intégrer dans l'Establishment traditionnel comme elle l'amène à adopter des positions et des aspirations politiques différentes de celles de la "droite" traditionnelle.

5. Les marxistes et le nouvel Establishment flamand.

Les marxistes sont déconcertés devant ce phénomène "culturel" en constatant que la nouvelle classe flamande se situe à un autre endroit de l'échiquier sociologique et politique que celui qu'elle devrait occuper, selon leur schéma, à savoir l'alliance des intérêts économiques "naturels" au sein de la bourgeoisie capitaliste. Ils éprouvent ainsi la surprise désagréable du général qui voit surgir sur son aile gauche un ennemi qui, selon les prescriptions des manuels de stratégie, devrait attaquer à droite.

Pourtant l'optique marxiste est confirmée par le fait que l'apparition d'une élite flamande coïncide avec l'expansion économique du nord du pays. Depuis la fin de la guerre, et surtout depuis 1960, le taux de croissance du pays flamand est élevé, nettement plus élevé que celui de la Wallonie, et se situe dans le secteur industriel, celui auquel précisément la Wallonie a dû sa prépondérance dans le passé (la croissance à Bruxelles, élevée aussi, est due surtout au secteur tertiaire). A cette croissance dont les causes sont sans doute une meilleure situation géographique (près de la mer et des ports de mer) et une démographie équilibrée (avec les effets psychologiques et culturels qu'elle comporte) contribuent aussi bien les entreprises traditionnelles que l'implantation d'entreprises étrangères, mais surtout un dynamisme "autochtone", un nombre élevé de petites entreprises étant parvenu à atteindre à d'autres dimensions.

L'avance se fait donc sur un large front et le groupe social qui la réalise est assez nombreux pour susciter la naissance d'une nouvelle classe dont l'homogénéité est favorisée non seulement par les traits communs d'une nouvelle élite face à l'élite traditionnelle, mais également par une communauté "culturelle" de langue et d'aspirations. Pour le paléomarxiste, cette nouvelle bourgeoisie devrait s'intégrer à celle qui existe depuis longtemps et dont elle est solidaire par ses intérêts de classe. Il est même possible — et d'aucuns ne s'en privent pas — d'écha-

fauder à ce sujet toute une série d'interprétations. Celle-ci, par exemple : le pouvoir économique étant en Belgique traditionnellement très concentré entre les mains de quelques grands groupes financiers, surtout francophones, la bourgeoisie flamande serait objectivement le "valet" de ces intérêts. De leur côté, les vrais maîtres de l'économie belge, se tournant vers la région en expansion, trahiraient les intérêts de la communauté wallonne dont ils sont issus. Les tensions communautaires superficielles et artificielles ne seraient entretenues par les deux bourgeoisies que pour détourner l'attention des masses. En fait, rien ne pourrait changer, pas même les relations communautaires, sans un bouleversement radical des structures sociales et surtout économiques.

En dehors de la méfiance que doit susciter en général toute interprétation "conspirationnelle" de l'histoire, il reste à expliquer l'existence de ces tensions, même si elles sont exploitées à d'autres fins. Le plus simple ne serait-il pas d'en donner une interprétation sociologique, non-marxiste (ou post-marxiste), en prenant comme point de départ l'existence d'une nouvelle classe flamande ? C'est un fait : pour la première fois dans l'histoire contemporaine, le pays flamand dispose d'une classe dirigeante. Il est loisible de regretter que l'émancipation flamande ait dû passer par là. Mais on ne peut que constater, comme le fait Georges Goriely avec tant d'autres (*Sociologie des mutations*, éd. Georges Balandier) que, dans chaque conflit dichotomique, "les camps en présence ont contenu en leur sein, l'un comme l'autre, un système d'autorité et de stratification, mieux que cela : le titre premier invoqué pour la révolte, c'est la capacité à se stratifier, à fonder pour son compte pareil système d'autorité, à posséder leaders et élites."

L'existence d'une élite flamande est désormais un fait majeur dans le problème communautaire actuel. La difficulté de faire coexister deux élites universitaires dans la même université, dans la même ville de Louvain, n'est-elle pas à l'origine de la crise de 1968, suivie de la chute du gouvernement (premier exemple d'une crise gouvernementale sur un thème communautaire) ? La présence d'une élite flamande dans la capitale n'est-elle pas de nature à freiner la francisation de Bruxelles, jugée pourtant "irréversible" il y a cinq ans encore par un homme politique aussi clairvoyant que Henri Simonet ?

L'indépendance politique de cette élite vis-à-vis des partis traditionnels, le soutien qu'elle apporte en grande partie (environ 40 %) aux fédéralistes flamands de la Volksunie, expliquent la percée que ce parti a opérée dans la vie politique belge, provoquant à son tour la percée des fédéralistes wallons et bruxellois du Rassemblement Wallon et du Front Démocratique des Francophones. Et ces facteurs déterminent sans doute la place que ce parti occupe entre la gauche et la droite traditionnelles.

On peut rejeter, par conviction démocratique, le principe de l'existence d'une élite quelle qu'elle soit, mais ne faut-il pas constater que la percée d'une nouvelle élite, issue de toute la population (mais provenant surtout de la petite bourgeoisie) comporte aussi un aspect de démocratisation (je n'en veux pour illustration que l'entrée, soudaine et en nombre, de Flamands dans un milieu — celui de la carrière diplomatique — réservé partout à l'élite traditionnelle) ? Et que, quelles que soient les inégalités d'argent et de pouvoir que comporte la présence de toute élite, du moins les distances psychologiques entre cette nouvelle élite et la grande masse sont moins grandes, qu'autrefois, ne fût-ce que pour un certain temps ?

Jusqu'au moment où celle-ci se constituera à son tour, en un Establishment de type classique ? C'est poser la question de la cohérence interne de cette élite, confrontée, rappelons-le, avec une élite qui s'est constituée lentement et qui a longtemps disposé de tous les leviers de commande.

La cohérence psychologique de la nouvelle classe flamande est considérable et l'interpénétration de ses membres a fait de grands progrès. Mais les leviers de commande lui font encore largement défaut. Pourtant, c'est l'accès à ces fonctions, la disposition du réseau qu'elles constituent, qui est la condition *sine qua non* pour qu'existe un Establishment. La pénétration, lente mais continue, de la nouvelle élite flamande, dans les milieux élitaires de l'administration, de l'armée et de la magistrature, des affaires et des organisations belges apparaît ainsi comme étant tout à la fois une des conséquences logiques, mais aussi une des causes de son existence. Elle explique la réaction, politique surtout, des francophones de Bruxelles et de Wallonie. La lenteur de ces progrès, de même que cette réaction, expliquent le recours, parallèle mais non symétrique, à la formule fédéraliste dans tout le pays. Ainsi le phénomène *culturel* de la prise de conscience flamande, accéléré par l'expansion *économique* et prenant la forme d'une *nouvelle élite* flamande, débouche sur la *politique* ; et non seulement sur des lois linguistiques qui n'étaient qu'un "kurieren am Symptom" mais sur des réformes de structure, aussi profondes qu'inéluctables.

6. La dialectique des majorités et des minorités.

Si l'absence d'une élite flamande suffit pour expliquer le fait que la majorité numérique flamande dans le pays soit restée minorisée sociologiquement et si la présence actuelle d'une élite flamande explique les tensions communautaires accrues, cette présence ne suffit pas toutefois pour établir une majorité sociologique et surtout pas, politique dans le pays.

En d'autres termes, nous nous trouvons devant une situation de transition, dans laquelle interviennent d'autres facteurs. Le modèle de l'élite ne suffit pas comme fil conducteur pour interpréter l'ensemble de la situation communautaire en Belgique.

Et d'abord, la position de l'élite flamande n'a pas la même force sur tous les terrains. Sur le terrain économique, elle représente un grand dynamisme dans les entreprises d'importance moyenne, mais elle est presque absente dans les grandes entreprises et les holdings et donc au sein du pouvoir économique para-économique et politique (dans le sens large) que ces dimensions comportent. Si l'élite flamande se trouve bien représentée dans les "technostructures" d'entreprises non-flamandes (bruxelloises et étrangères), elle y est rarement parvenue au sommet. Sa position est déjà plus forte (et d'ailleurs plus ancienne, comme indiqué plus haut) dans le secteur statal et parastatal. Encore faut-il constater que certaines positions acquises par les francophones ne changent de mains que lentement (par exemple, au ministère des Affaires étrangères, à l'armée et dans la haute magistrature) tandis que les nouvelles positions "technocrates" (par exemple, dans la planification économique et la "promotion" industrielle) reviennent souvent aux technocrates d'obédience socialiste, où se reflète la prédominance wallonne et bruxelloise qui se maintient dans ce parti.

L'élite flamande est forte sur son terrain d'origine qui est celui de la culture : elle réalise des percées culturelles de plus en plus fréquentes dans le monde francophone, par exemple, avec le Festival des Flandres ; mais, sur le terrain économique, son dynamisme ne s'est pas (encore ?) traduit en relations de force ; et sur le terrain politique, elle reste nettement en retard. Sa progression présente un asynchronisme, dû à des facteurs externes.

Limitons-nous aux facteurs politiques, et posons-nous la question de savoir comment une majorité, maintenant assortie d'une élite, peut ne pas parvenir à une position politique de majorité. D'abord, et c'est chose évidente, parce que la politique n'est pas uniquement le champ de confrontation des groupes dirigeants. Si tout parti, fût-il de masse, comporte nécessairement, une élite, comme le dit Goriely dans la citation reprise plus haut, il tire aussi sa force d'autres facteurs. La constitution d'une nouvelle élite est certes un phénomène décisif dans l'évolution d'un pays, comme nous avons essayé de le démontrer, mais les conséquences politiques peuvent en être retardées ou même neutralisées. La situation politique peut de la sorte devenir confuse et les données de fait être obscurcies par des réactions socio-psychologiques, très réelles d'ailleurs dans leur impact sur l'évolution et les solutions du problème. Au point

que le modèle simple "minorité-majorité", qui éclaire si souvent une situation, devient ici presque inapplicable.

C'est que les lignes de clivage des partis politiques ne coïncident pas avec les clivages des deux groupes linguistico-culturels et des trois régions. Certes, dans chaque région existe un parti régionaliste important, à objectif fédéraliste, occupant, dans l'ordre de grandeur, la première place à Bruxelles, la deuxième en Wallonie et la troisième en Flandre. Certes aussi, deux des trois partis dits "traditionnels", le parti social chrétien et le parti (ex-libéral) pour la Liberté et le Progrès se sont fédéralisés (si leur évolution n'a pas déjà dépassé ce stade), cependant que le troisième parti politique (second dans l'ordre de grandeur), le parti socialiste, ne maintient son unité que grâce à des facteurs qu'on retrouve dans d'autres partis socialistes tels que la survivance d'une solidarité des travailleurs, une organisation fort élaborée, la priorité donnée à la participation au pouvoir. Les partis fédéralistes ne parviennent néanmoins pas (l'essayent-ils ?) à se mettre d'accord sur une réforme fédéraliste et les partis traditionnels, même soumis à des forces centrifuges de plus en plus grandes, ont d'autres idéologies que communautaires (même s'ils subissent comme ailleurs un processus de "désidéologisation") et sont l'expression d'intérêts "sectionnels" autres que communautaires.

"Autres" : c'est vite dit. Ils éprouvent de plus en plus de difficultés à distinguer ces diverses formes d'«intérêts», voire à les séparer, les antithèses communautaires ayant une tendance à s'insinuer, à s'insérer, à s'imbriquer dans tous les problèmes de la vie publique du pays.

Cela a déjà été le cas, pour rappel, lors des grandes crises qu'à traversées la Belgique depuis la fin de la guerre. Dans la crise "royale" (1945-1950) sur le principe du retour sur le trône du roi Léopold III, des Léopoldistes et des anti-Léopoldistes se rencontraient dans chaque région, mais ils étaient répartis inégalement, la Flandre étant, dans sa toute forte majorité, léopoldiste et la Wallonie anti-léopoldiste (Bruxelles se trouvant à mi-chemin). L'abdication du Roi a provoqué en pays flamand un réel traumatisme et a réveillé le flamingantisme dans les milieux royalistes, et donc unitaristes jusqu'alors. Par contre, la victoire des socialistes wallons anti-léopoldistes a contribué à accroître leur assurance politique et à leur donner une position politique qui dépasse leur importance numérique et leur dynamisme réel.

La crise suivante, celle de 1954-1959, sur l'aide de l'Etat à l'enseignement "libre" (catholique) s'est terminée par un match nul (peut-être provisoire), ou même légèrement en faveur des catholiques, majoritaires en pays flamand. Pourtant la conversion du parti socialiste à une position neutre (ou pluraliste) en matière religieuse et philosophique, qui aurait

dû être la conclusion logique de cette issue, n'a pas eu lieu (alors qu'elle s'est dessinée dans l'autre parti anticlérical, le parti libéral, changeant à cette occasion de nom). De ce fait le groupement normal des forces politiques du pays reste bloqué, et la percée d'un socialisme renouvelé en pays flamand ne s'effectue pas.

Quant à la troisième crise, celle d'un mouvement de grève général (fin 1960), elle comporta des aspects clairement communautaires aussi bien dans son échec (les syndicats chrétiens, majoritaires en pays flamands, s'y opposant et les syndicats socialistes en Flandre n'y participant pas entièrement) que dans les conclusions qu'en tirèrent les chefs socialistes wallons, en s'engageant résolument dans la direction du fédéralisme, "économique" il est vrai.

Chargés du poids de ce passé récent, les partis politiques traditionnels ont cessé de nier la réalité du problème communautaire (tenu pour "artificiel" par certains de leurs leaders qui s'adonnaient au "wishful thinking") pour s'engager, immédiatement après, dans la voie de la recherche d'une solution de compromis. Encore fallait-il commencer par essayer de trouver un compromis au sein même de chaque parti.

En fait, les compromis politiques, consacrés (provisoirement) par la révision constitutionnelle de 1970-1971, reflètent les rapports de force existant dans chaque parti, soucieux avant tout de maintenir la cohésion et stabilisant donc (ou même figeant) ces rapports de forces. L'opération était plus facile dans le parti socialiste, les socialistes flamands souscrivant sans grande difficulté aux aspirations de leurs collègues wallons (mais pas de leurs collègues francophones de Bruxelles, où ils soutenaient une dissidence flamande). Le PLP (ex-parti libéral), tant flamand que wallon quoique se trouvant dans l'opposition, finit par apporter son soutien à un compromis "paritaire" vaguement régionaliste. Mais ce soutien s'avéra fort précaire, ce parti peu structuré subissant soudainement mais violemment l'effet des forces centrifuges qui travaillaient le pays tout entier (ici, une fois encore, la dissidence était bruxelloise — francophone et se concrétisa dans une alliance avec le parti bruxellois fédéraliste, le F.D.F. = Front Démocratique des Francophones).

Pour rendre effective (ou pour valoriser) la majorité flamande, il ne restait plus que le parti social chrétien, nettement majoritaire dans cette région, et s'identifiant depuis longtemps aux aspirations flamandes essentielles. Mais ce flamingantisme était fortement entamé par le parti fédéraliste flamand, la Volksunie, et sa défense contre celui-ci excluait toute alliance ou entente. Il ne lui restait donc d'autre latitude que d'entrer à son tour dans le compromis, tout en obtenant l'autonomie "culturelle", un point du programme flamand traditionnel, il est vrai, mais vague et difficile à réaliser institutionnellement (jusqu'où s'étend la "culture" ?)

et d'ailleurs acquise de fait depuis quelques années au niveau de l'Exécutif (par l'entrée au gouvernement de deux ministres de la culture, néerlandaise et française).

Les compromis acquis au niveau des partis étaient en outre en constante interaction avec les compromis réalisés au gouvernement (chrétien-socialiste) comme avec celui que l'on devait former au niveau du Parlement (où une majorité des deux tiers était nécessaire pour faire adopter la révision de la Constitution). J'en ai indiqué plus haut les traits essentiels. La majorité numérique flamande (entre autres au Parlement élu selon un système proportionnel) était neutralisée par la parité (surtout au niveau du Gouvernement) inscrite dorénavant dans la charte fondamentale. L'autonomie culturelle se réalise en effet au niveau législatif, les parlementaires "flamands" et "francophones" constituant deux conseils semi-législatifs distincts et autonomes, mais qui restent confrontés à un gouvernement unitaire et sont démunis de ressources fiscales propres. Quant à la régionalisation tout court (cette fois-ci à trois), l'accord n'a pu se faire que sur un article vague (le 107 quater) qui ne fixe pas les frontières de ces régions et laisse à une loi ultérieure (actuellement en discussion) le soin de déterminer les matières "régionalisées" (ces matières pouvant soit se limiter à une régionalisation qui mérite à peine ce nom, en soi déjà vague, soit s'étendre à ce point qu'elles pourraient aller jusqu'au fédéralisme et même au-delà).

Enfin, les dispositions constitutionnelles prises pour régler le problème communautaire ont été complétées par des textes constitutionnels et extra-constitutionnels (entre autres, un pacte culturel) qui ont en commun avec les premiers de manifester le souci de protéger les minorités. Déjà les "majorités spéciales" parlementaires requises pour faire passer certaines lois ne sont pas destinées uniquement à assurer la protection d'une communauté contre l'autre, mais à donner la garantie pour les trois partis traditionnels et surtout pour le plus petit d'entre eux, le PLP (libéral) que leur accord sera requis pour que ces lois passent au Parlement. Un pacte "scolaire" conclu entre ces trois partis en 1959 pour 12 ans doit actuellement être renouvelé de commun accord, mais cette fois la collaboration des trois partis "nouveaux" fédéralistes qui se trouvent dans l'opposition, a été sollicitée. L'un d'entre eux, la Volksunie, désireux d'affirmer en Flandre son rôle "pluraliste" entre structures catholiques et non-catholiques et de déblayer ainsi la route vers l'autonomie, a donné son accord. L'apaisement, tout relatif d'ailleurs, obtenu par ce pacte scolaire a inspiré l'idée d'un pacte "culturel", c'est-à-dire, dans ce cas, entre "idéologies" (chrétienne, socialiste et libérale). Avec tout ce que cela comporte inévitablement d'imprécis, d'un côté, et de trop précis, de l'autre (le tout ne va-t-il pas se réduire à une

convention sur la répartition de subsides entre organisations existantes, culturelles sans doute mais en fait liées à l'un ou l'autre des trois partis politiques qui l'ont conclu ?)

Les idéologies (ou ce qu'il en reste) tout comme ces partis, constituent donc une ventilation nord-sud dans le pays, traversant la démarcation linguistico-culturelle est-ouest. Leur force inégale dans ces dernières régions a, dans l'esprit des initiateurs du pacte, appelé celui-ci comme complément de la régionalisation.

Tout ceci constitue une sorte de "dialectique" majorité-minorité, le vague et le mouvant du terme convenant à ce que la réalité a de vague et de mouvant et en même temps de "figé".

Ces textes constitutionnels, trop longs, trop élaborés et trop précis pour être vraiment praticables, ces nouvelles institutions trop nombreuses et se chevauchant l'une l'autre dont la création n'a jamais été accompagnée de la suppression d'institutions existantes avec, en plus, des pactes distincts mais imbriqués dans le reste, sont de nature à conduire à l'immobilisme et au clichage alors que le point de départ était la volonté d'assurer un développement libre et autonome de tous les groupes qui constituent ce pays par excellence "pluraliste".

En fait, cette constatation largement partagée n'implique pas qu'il faille procéder à une nouvelle révision de la Constitution (thèse avancée par les juristes, et excellente pour les partis d'opposition) mais, pour ma part, à une réflexion sur l'interaction entre les institutions, d'une part, et certaines données socio-psychologiques, de l'autre. Cette réflexion m'oblige à constater qu'il y a quelque distance entre la réalité d'une minorisation et sa perception (qui devient, à son tour, un élément, combien réel, du problème). Si on ignore ce fait, le problème reste opaque et incompréhensible. La majorité flamande continue à se sentir minorisée, surtout en voyant le sort de la minorité flamande à Bruxelles. La minorité wallonne, extrapolant il est vrai, une certaine tendance générale, qui l'éloigne de sa position privilégiée du passé, et préjugant de l'avenir, se sent minorisée à son tour, et cherche à conclure une alliance (difficile) avec les francophones bruxellois majoritaires dans leur agglomération. Quoiqu'il en soit moins question actuellement que naguère, personne ne perd de vue les minorités, peu nombreuses mais réelles, flamandes en Wallonie, d'expression française en pays flamand. Dans chaque région, il y a au moins une minorité politique ou idéologique, minorisée dans ses mentalités et ses attitudes. Est-il hasardeux d'avancer que le critère de validité des nouvelles institutions devrait être avant tout celui de leur impact possible sur la transformation des attitudes ? Si on leur assigne ce but, on doit en même temps étendre le fédéralisme *de facto* à certains centres de décision non-institutionnelle, et limiter les nouvelles institu-

tions au strict nécessaire. En s'engageant clairement mais avec réalisme dans la voie du fédéralisme, peut-être constatera-t-on, comme l'avait fait Henri Borginon, un des leaders flamands les plus clairvoyants d'entre les deux guerres, que la dose de fédéralisme nécessaire au pays est limitée, à condition de s'engager résolument dans cette voie.

